

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le programme décennal de dragage d'entretien des canaux
sur le territoire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
par la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**

Dossier 3211-02-309

Le 11 mai 2020

**Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE), la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels (DÉEPhi) a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le programme décennal de dragage d'entretien des canaux sur le territoire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix par la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix est recevable soit, qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère, par la suite, les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la PÉEIE.

Date année-mois-jour	Événement
2017-04-04	Réception de l'avis de projet
2017-04-18	Délivrance de la directive ministérielle
2018-05-30	Réception de l'étude d'impact
2018-06-12	Dépôt de l'étude d'impact au registre
2018-09-28	Transmission de la première série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2019-06-06	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet (addenda no 1)
2019-12-23	Transmission de la deuxième série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2020-03-12	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet (addenda no 2)
2020-04-06	Réception du dernier avis d'expert sur la recevabilité du projet
2020-04-15	Transmission d'une demande d'informations complémentaires à l'initiateur de projet
2020-04-29	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet (addenda no 3)

2. DESCRIPTION DU PROJET

La municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix est située le long de la rivière Richelieu près de la frontière entre le Canada et les États-Unis. La rivière Richelieu constitue une voie navigable entre la vallée du Saint-Laurent, au Québec, et le lac Champlain aux États-Unis.

La municipalité s'est développée autour d'un système de canaux intérieurs entre lesquels ont été édifiés des infrastructures commerciales principalement axées vers le nautisme et des résidences avec accès au plan d'eau. Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix a maintenant acquis un statut de capitale du nautisme au Québec, comprenant onze marinas et 30 commerces voués au nautisme et fournissant près de 250 emplois directs et indirects.

Or, depuis quelques années, le phénomène de sédimentation à la sortie des canaux, ainsi que l'occurrence de très faibles niveaux d'eau de la rivière Richelieu rendent la navigation dans ces canaux très difficile et dans certains cas, impossible. Ce phénomène a un impact sur les activités des marinas, puisque plus de 1 750 bateaux rentrent à l'intérieur de ceux-ci à l'automne pour être hivernés lorsque les niveaux sont bas.

Le projet a pour objectif de réaliser, sur une période de dix ans, des dragages d'entretien permettant de maintenir les profondeurs minimales pour assurer la navigabilité des canaux. Les profondeurs minimales requises pour la navigation des bateaux de plaisance, selon les canaux, varient entre 1 m à 1,5 m. Le programme décennal de dragage d'entretien des embouchures des canaux de la municipalité permettra d'assurer que cette profondeur est maintenue sur une superficie d'environ 55 000 m². Les relevés bathymétriques montrent qu'un volume d'environ 15 400 m³ de sédiments pourrait être dragué dès la première année du programme sur l'ensemble des canaux commerciaux pour la superficie visée.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la DÉEPhi en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie;
- la Direction de l'expertise climatique;
- la Direction des politiques climatiques;
- la Direction de la protection des espèces et des milieux naturels;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Pêches et Océans Canada

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX. Programme décennal de dragage d'entretien des canaux, Saint-Paul-de-l'Île-Aux-Noix – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal, par Marc Pelletier, mai 2018, totalisant environ 116 pages;
- MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX. Programme décennal de dragage d'entretien des canaux, Saint-Paul-de-l'Île-Aux-Noix – Étude d'impact sur l'environnement – Annexes au rapport principal, par Marc Pelletier, mai 2018, totalisant environ 240 pages;
- MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX. Programme décennal de dragage d'entretien des canaux, Saint-Paul-de-l'Île-Aux-Noix – Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du MELCC – Tome 1, par Marc Pelletier, mai 2019, totalisant environ 63 pages;
- MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX. Programme décennal de dragage d'entretien des canaux, Saint-Paul-de-l'Île-Aux-Noix – Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du MELCC – Tome 2 Annexes, par Marc Pelletier, mai 2019, totalisant environ 68 pages;
- MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX. Programme décennal de dragage d'entretien des canaux, Saint-Paul-de-l'Île-Aux-Noix – Deuxième addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses à la 2^e série de questions et commentaires du MELCC – Tome 1, par Marc Pelletier, mars 2020, totalisant environ 40 pages;
- MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX. Programme décennal de dragage d'entretien des canaux, Saint-Paul-de-l'Île-Aux-Noix – Deuxième addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses à la 2^e série de questions et commentaires du MELCC – Tome 2 Annexes, par Marc Pelletier, mars 2020, totalisant environ 205 pages;
- MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX. Programme décennal de dragage d'entretien des canaux, Saint-Paul-de-l'Île-Aux-Noix – Troisième addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses à la liste d'éléments et d'engagements du MELCC – Document de réponses, par Marc Pelletier, avril 2020, totalisant environ 16 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 18 avril 2017.

Par ailleurs, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information publique qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la loi.

Original signé par

Julia Cyr-Gagnon, géogr., M.ATDR

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels